

Vendredi 14 janvier 2011

Argenteuil : le Maire d'Argenteuil lâché par le Conseil général. Il a été trahi par son "double langage".

Le Conseil général devait se prononcer ce vendredi sur l'aménagement des berges de Seine.

L'aménagement des berges, l'accès paysager à la Seine, est un sujet qui, jusqu'à maintenant avait été assez consensuel. Pourtant un débat houleux s'est engagé.

Tous les Maires successifs ont travaillé au dossier. Avec l'équipe de Georges Mothron, les premiers aménagements avaient même commencé, et nous reviendront sur le travail fait dans un prochain article.

Le projet présenté au Conseil général entraînait un certain nombre de questions. Ni le rapporteur du projet, ni M. Doucet Maire et conseiller général n'ont pu répondre aux questions ; venant de la droite comme de la gauche.

Pour ma part j'ai fait une longue intervention dont je ne reprends que quelques passages :

6 voies de circulation automobiles Bd Héloïse

J'ai d'abord soulevé le manque d'information des habitants directement concernés. Par exemple, les riverains du Bd Héloïse auxquels on parle de Boulevard urbain, ont ils été informés que les 4 voies de circulation (plus les 2 de voie de stationnement actuelles) devaient être remplacées par 6 voies de circulation ?

Le Marché Héloïse déplacé ? où ? Quand ?

Il y a quelques années, on nous a imposé pour des questions de sécurité d'interdire la circulation Bd Héloïse les jours de marché. Si, comme cela est prévu dans le "projet Doucet", la RD 311 est tout simplement supprimée, il devient inimaginable de fermer le Bd Héloïse à toute circulation puisqu'elle sera la seule voie de circulation de transit ou au niveau local. Cela entraînera un déplacement du marché Héloïse dans un autre lieu d'Argenteuil. Pourquoi pas ! mais il serait bon que les riverains de cet autre lieu en soient informés

50 millions d'euros ? ou 61 ? ou 120 ? ou 150 ?

Si nous acceptons ce projet, qui présente sur certains points un intérêt que nous ne contestons pas, son coût doit être évalué. Les contribuables ne sont pas ponctionnables indéfiniment.

Or si nous disposons de **50 millions** d'euros de subvention (17 ME accordés par le département, 17 millions accordés par la Région, et 16 millions accordés par l'agglomération Argenteuil-Bezons), le document étudié au Conseil général reconnaît un coût de **60 millions**, le Copil réuni à la communauté d'agglomération a indiqué 100 à 150 millions selon l'évolution du projet.

Dans ces conditions, il était tout de même difficile d'approuver un projet faisant une telle impasse financière de 100 à 200 % ; qui risquait fort de se retrouver demain à la charge des villes d'Argenteuil et Bezons.

le système Doucet mis en accusation : Dire blanc à la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, et noir au Conseil général.

On connaît bien le "système Doucet" qui consiste à avoir un discours à géométrie variable, selon ses interlocuteurs. **Seulement, ça commence à se savoir au Conseil général...** Lorsqu'il s'agit de délibérations qui doivent être obligatoirement "*prises dans les mêmes termes*", ce double langage devient une acrobatie risquée ! Les conseillers généraux un peu attentifs ont vite fait d'observer les mensonges par omission de la délibération que M. Doucet avait fait adopter par la communauté d'agglomération : incroyable mais vrai, celle-ci ne mentionnait... aucun coût pour ce projet.

Ces différentes observations ont amené une majorité de Conseillers généraux à demander le retrait de ce texte, dont le seul but était de permettre au maire d'Argenteuil de communiquer sur la requalification des berges de Seine (il a même organisé une croisière offerte à de nombreux invités le 24 janvier...). Il est à noter que les 2 conseillers généraux d'Argenteuil concernés, bien qu'appartenant l'un à la majorité, l'autre à l'opposition, ont demandé chacun le retrait de ce texte afin qu'il soit retravaillé, et que M. Doucet dise, pour une fois, la même chose à tout le monde.

Le président du Conseil général, malgré le forcing, et le chantage de son vice Président Philippe Doucet, a été contraint de retirer ce texte.

Il faut maintenant poursuivre ce travail d'information, de concertation, d'expertise, afin de présenter aux Argenteuillais et aux Bezonnais un projet crédible, aussi bien sur le plan financier que sur le plan environnemental. ce sera la mission du Conseil général après mars et de la Communauté d'agglomération.

Publié dans : **le conseil général** Par Philippe Métézeau

[CONTACT](#) - [C.G.U.](#) - [SIGNALER UN ABUS](#) - [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)